

CALENDRIER 2025

COLLECTE DES DÉCHETS

FLORENVILLE

Attention ! Les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier.

Elles seront **prochainement disponibles** sur www.idelux.be et via l'**application Recycle!** (voir page 5).


Séparez, videz, triezi!



Trier, c'est d'abord séparer :

le compostable d'un côté, le recyclable d'un autre et le dangereux à part.

78 % des citoyens trient correctement leurs déchets. En faites-vous partie ?

Fostplus 

 **IDELUX**
ENVIRONNEMENT



Triez les emballages PMC.

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots

Barquettes et ravers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Barquettes et ravers

Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les appareils électro(n)iques (vapes, smartphones...)
- ✗ Les bonbonnes de gaz
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- ✗ Les emballages rigides d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ La frigolite en billes
- ✗ Autres objets :

Déchets résiduels (sac ou duobac)

Recyparc

ATTENTION !

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.

Triez le verre.



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Sac gris ou côté
gris du duobac

Verre résistant aux hautes températures
(plats au four)



Porcelaine,
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Toutes les ampoules



Triez les papiers-cartons.



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques.

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Déchets électroniques



Petits électros
(GSM, casques audio,
vapes...)



Toutes
les ampoules



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac



Sac bleu PMC



Capsules de boissons



Triez les déchets résiduels.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



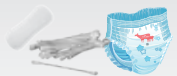
Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée

Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac bleu PMC



VOS COLLECTES



www.idelux.be



www.trionsmieux.be

Conseils

- **Triez** correctement vos déchets selon les consignes au verso, sur www.idelux.be ou sur www.trionsmieux.be.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.

Cas particuliers

- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- **Routes enneigées ?** Nous tâcherons d'assurer la collecte au maximum. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée (± 18 h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.
- **Sacs mis dans une poubelle ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (bio, résiduels ou PMC) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

Contrôle qualité

- Tout au long de l'année, les équipes d'IDELUX Environnement contrôlent les déchets afin de vérifier le respect des règles de tri. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte. Merci pour votre collaboration.

Contact

- Pour signaler un problème de collecte, remplissez le formulaire en ligne sur www.idelux.be ou contactez-nous par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au +32 63 23 19 87 (tapez 1).

Vos collectes

Attention, les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier. Elles seront prochainement disponibles sur www.idelux.be et via l'application Recycle!.



www.recycleapp.be

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (Emballages plastiques, emballages métalliques, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
<ul style="list-style-type: none"> • Chaque semaine, en été (01/06 > 30/09) • Toutes les 2 semaines, en hiver (01/10 > 31/05) 	Toutes les 2 semaines	4 fois par an	3 fois par an
Collecte séparée en duobac	Collecte en sac bleu « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle	Collecte sur inscription uniquement (voir page 6)
	<p>*Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.</p>	<p>Retrouvez les dates des collectes papiers-cartons sur www.idelux.be ou via l'application mobile Recycle!</p>	

Plus d'infos ?



www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

Zone 1	<p>Barrière de Chassepierre, Fontenoille, Lambermont, Muno, Sainte-Cécile, Watrinsart</p>	<p>Les lundis Jours fériés : collecte avancée au samedi qui précède</p>	<p>Les mardis*, semaines impaires</p>
Zone 2	<p>Florenville-centre</p>	<p>Les jeudis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit</p>	<p>Les mardis*, semaines impaires</p>
Zone 3	<p>Azy, Chameleux, Chassepierre, Lacuisine, Laiche, Le Ménil, Martué, Orval, Villers-Devant-Orval</p>	<p>Les vendredis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit</p>	<p>Les mardis*, semaines impaires</p>

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès d'IDELUX Environnement (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

Inscription uniquement par téléphone

auprès d'IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 2)
durant les périodes autorisées pour votre commune :
du **03/03 au 07/03**, du **30/06 au 04/07** et du **03/11 au 07/11**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Quels encombrants pouvez-vous déposer ?

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Déchets acceptés aux encombrants

2 m³ maximum par ménage et par collecte :

- déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants non combustibles (plâtre recouvert d'isolant...)
- encombrants en bois (palette, meuble, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- enroulables (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- matelas

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !

Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

Quels déchets sont refusés ?

- Petits électros (sèche-cheveux, grille-pain...)
- Verre plat (vitres, miroirs...)
- Inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- PVC rigide (lambris, tuyaux)
- Plâtre (plaques)
- Pneus
- Déchets verts (branches)
- Déchets dangereux et toxiques (peintures...)
- Encombrants issus d'activités professionnelles

• Déchets organiques et résiduels

• Emballages PMC

• Papiers et cartons

• Bouteilles et bocaux en verre

• Sacs remplis de petits déchets non triés

À retrier

• Bonbonnes de gaz

À apporter au recyparc
(QR code pour les professionnels)

À déposer aux collectes adéquates

Infos
www.
mabouteillegaz.be





Coordonnées et horaires

Chemin du Clument à 6820 Florenville - **061 31 38 06**

Horaires unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2025

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Me. 1 ^{er} Je. 2		Je. 13		Je. 1 ^{er} Je. 29	Je. 12		Ve. 15 Sa. 16	Sa. 27	Je. 9	Sa. 1 ^{er} Ma. 11	Ve. 19 Ma. 23 Me. 24 Je. 25 Ve. 26 Me. 31

Préparez votre visite

1. Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Laine de verre
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

NOUVEAU !



Vous avez des objets encore en bon état ?

Déposez-les dans le conteneur prévu à cet effet.
Nos associations partenaires les récupèrent.

Collectes spéciales : Vélos : samedi 19 avril 2025
Jouets : samedi 18 octobre 2025

Plus d'infos ?



www.idelux.be > Déchets > Les recyparcs

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JANVIER

Congés scolaires

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
MERCREDI	1				Nouvel an - Recyparcs fermés
JEUDI	2				Recyparcs fermés
VENDREDI	3				
SAMEDI	4				
DIMANCHE	5				
LUNDI	6				
MARDI	7				
MERCREDI	8				
JEUDI	9				
VENDREDI	10				
SAMEDI	11				
DIMANCHE	12				
LUNDI	13				
MARDI	14				
MERCREDI	15				
JEUDI	16				
VENDREDI	17				
SAMEDI	18				
DIMANCHE	19				
LUNDI	20				
MARDI	21				
MERCREDI	22				
JEUDI	23				
VENDREDI	24				
SAMEDI	25				
DIMANCHE	26				
LUNDI	27				
MARDI	28				
MERCREDI	29				
JEUDI	30				
VENDREDI	31				

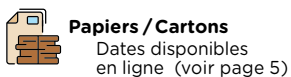
SEM 1

SEM 2

SEM 3

SEM 4

SEM 5



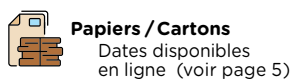
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



FÉVRIER

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
SAMEDI	1				
DIMANCHE	2				
LUNDI	3				SEM 6
MARDI	4				
MERCREDI	5				
JEUDI	6				
VENDREDI	7				
SAMEDI	8				
DIMANCHE	9				
LUNDI	10				SEM 7
MARDI	11				
MERCREDI	12				
JEUDI	13				
VENDREDI	14				
SAMEDI	15				
DIMANCHE	16				
LUNDI	17				SEM 8
MARDI	18				
MERCREDI	19				
JEUDI	20				
VENDREDI	21				
SAMEDI	22				
DIMANCHE	23				
LUNDI	24				SEM 9
MARDI	25				
MERCREDI	26				
JEUDI	27				
VENDREDI	28				
















Congés scolaires

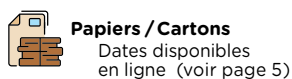


Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches et lundis**



MARS

		Zone 1	Zone 2	Zone 3		
	SAMEDI 1					
	DIMANCHE 2					
Congés scolaires	LUNDI 3				 Période d'inscription encombrants, voir page 6 	
	MARDI 4					Mardi gras
	MERCREDI 5					
	JEUDI 6					
	VENDREDI 7					
	SAMEDI 8					
	DIMANCHE 9					
	LUNDI 10				SEM 11	
	MARDI 11					
	MERCREDI 12					
	JEUDI 13				Recyparcs fermés	
	VENDREDI 14					
	SAMEDI 15					
	DIMANCHE 16					
	LUNDI 17				SEM 12	
	MARDI 18					
	MERCREDI 19					
	JEUDI 20					
	VENDREDI 21				 Grand Nettoyage de Printemps du 20 au 23 mars www.walloniepluspropre.be	
	SAMEDI 22					
	DIMANCHE 23					
	LUNDI 24				SEM 13	
	MARDI 25					
	MERCREDI 26					
	JEUDI 27					
	VENDREDI 28					
	SAMEDI 29					
	DIMANCHE 30					
	LUNDI 31				SEM 14	

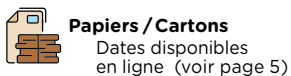


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



AVRIL

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
	MARDI	1			
	MERCREDI	2			
	JEUDI	3			
	VENDREDI	4			
	SAMEDI	5			
	DIMANCHE	6			
	LUNDI	7			SEM 15
	MARDI	8			
	MERCREDI	9			
	JEUDI	10			
	VENDREDI	11			
	SAMEDI	12			
	DIMANCHE	13			
	LUNDI	14			SEM 16
	MARDI	15			
	MERCREDI	16			
	JEUDI	17			
	VENDREDI	18			
	SAMEDI	19			Collecte de vélos en bon état au recyparc
	DIMANCHE	20			Pâques
Février	LUNDI	21			Lundi de Pâques
	MARDI	22			
	MERCREDI	23			
	JEUDI	24			
	VENDREDI	25			
	SAMEDI	26			
	DIMANCHE	27			
Congés scolaires	LUNDI	28			SEM 18
	MARDI	29			
	MERCREDI	30			



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



MAI

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
Congés scolaires	JEUDI 1				Fête du travail - Recyparcs fermés
	VENDREDI 2				
	SAMEDI 3				
	DIMANCHE 4				
Congés scolaires	LUNDI 5				SEM 19
	MARDI 6				
	MERCREDI 7				
	JEUDI 8				
	VENDREDI 9				
	SAMEDI 10				
	DIMANCHE 11				Fête des mères
	LUNDI 12				SEM 20
	MARDI 13				
	MERCREDI 14				
JEUDI 15					
VENDREDI 16					
SAMEDI 17					
DIMANCHE 18					
Congés scolaires	LUNDI 19				SEM 21
	MARDI 20				
	MERCREDI 21				
	JEUDI 22				
	VENDREDI 23				
	SAMEDI 24				
	DIMANCHE 25				
	LUNDI 26				SEM 22
	MARDI 27				
	MERCREDI 28				
Février	JEUDI 29				Ascension - Recyparcs fermés
	VENDREDI 30				
	SAMEDI 31				



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

**Zone
3**

JUIN

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
	DIMANCHE 1				
	LUNDI 2				SEM 23
	MARDI 3				
	MERCREDI 4				
	JEUDI 5				
	VENDREDI 6				
	SAMEDI 7				
	DIMANCHE 8				Pentecôte - Fête des pères
Férié	LUNDI 9				Lundi de Pentecôte
	MARDI 10				
	MERCREDI 11				
	JEUDI 12				Recyparcs fermés
	VENDREDI 13				
	SAMEDI 14				
	DIMANCHE 15				
	LUNDI 16				SEM 25
	MARDI 17				
	MERCREDI 18				
	JEUDI 19				
	VENDREDI 20				
	SAMEDI 21				
	DIMANCHE 22				SEM 26
	LUNDI 23				
	MARDI 24				
	MERCREDI 25				
	JEUDI 26				
	VENDREDI 27				
	SAMEDI 28				SEM 27
	DIMANCHE 29				
	LUNDI 30				



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

Zone 1

Zone 2

Zone 3

JUILLET

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
MARDI	1				Période d'inscription encombrants, voir page 6
MERCREDI	2				
JEUDI	3				
VENDREDI	4				
SAMEDI	5				
DIMANCHE	6				
LUNDI	7				SEM 28
MARDI	8				
MERCREDI	9				
JEUDI	10				
VENDREDI	11				
SAMEDI	12				
DIMANCHE	13				
LUNDI	14				SEM 29
MARDI	15				
MERCREDI	16				
JEUDI	17				
VENDREDI	18				
SAMEDI	19				
DIMANCHE	20				
LUNDI	21				Fête nationale SEM 30
MARDI	22				
MERCREDI	23				
JEUDI	24				
VENDREDI	25				
SAMEDI	26				
DIMANCHE	27				
LUNDI	28				SEM 31
MARDI	29				
MERCREDI	30				
JEUDI	31				

Congés scolaires



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement

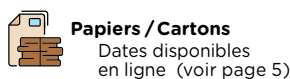
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



AOÛT

Congés scolaires

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
	VENDREDI 1				
	SAMEDI 2				
	DIMANCHE 3				
	LUNDI 4				SEM 32
	MARDI 5				
	MERCREDI 6				
	JEUDI 7				
	VENDREDI 8				
	SAMEDI 9				
	DIMANCHE 10				
	LUNDI 11				SEM 33
	MARDI 12				
	MERCREDI 13				
	JEUDI 14				
	VENDREDI 15				Assomption - Recyparcs fermés
	SAMEDI 16				Recyparcs fermés
	DIMANCHE 17				
	LUNDI 18				SEM 34
	MARDI 19				
	MERCREDI 20				
	JEUDI 21				
	VENDREDI 22				
	SAMEDI 23				
	DIMANCHE 24				
	LUNDI 25				Rentrée scolaire SEM 35
	MARDI 26				
	MERCREDI 27				
	JEUDI 28				
	VENDREDI 29				
	SAMEDI 30				
	DIMANCHE 31				





















Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

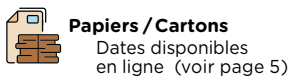
Zone 1

Zone 2

Zone 3

SEPTEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
LUNDI	1				SEM 36
MARDI	2				
MERCREDI	3				
JEUDI	4				
VENDREDI	5				
SAMEDI	6				
DIMANCHE	7				
LUNDI	8				SEM 37
MARDI	9				
MERCREDI	10				
JEUDI	11				
VENDREDI	12				
SAMEDI	13				
DIMANCHE	14				
LUNDI	15				SEM 38
MARDI	16				
MERCREDI	17				
JEUDI	18				
VENDREDI	19				
SAMEDI	20				
DIMANCHE	21				
LUNDI	22				SEM 39
MARDI	23				
MERCREDI	24				
JEUDI	25				
VENDREDI	26				
SAMEDI	27				Fête de la FWB - Recyparcs fermés
DIMANCHE	28				
LUNDI	29				SEM 40
MARDI	30				



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



OCTOBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3		
MERCREDI	1					
JEUDI	2					
VENDREDI	3					
SAMEDI	4					
DIMANCHE	5					
LUNDI	6				SEM 41	
MARDI	7					
MERCREDI	8					
JEUDI	9				Recyparcs fermés	
VENDREDI	10					
SAMEDI	11					
DIMANCHE	12					
LUNDI	13				SEM 42	
MARDI	14					
MERCREDI	15					
JEUDI	16					
VENDREDI	17					
SAMEDI	18				Collecte de jouets en bon état au recyparc	
DIMANCHE	19					
Congés scolaires	LUNDI	20				SEM 43
	MARDI	21				
	MERCREDI	22				
	JEUDI	23				
	VENDREDI	24				
SAMEDI	25					
DIMANCHE	26					
Congés scolaires	LUNDI	27				SEM 44
	MARDI	28				
	MERCREDI	29				
	JEUDI	30				
	VENDREDI	31				



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



NOVEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3		
Congés scolaires	SAMEDI	1			Toussaint - Recyparcs fermés	
	DIMANCHE	2				
	LUNDI	3				 Période d'inscription encombrants, voir page 6
MARDI	4					
MERCREDI	5					
JEUDI	6					
VENDREDI	7					
SAMEDI	8					
DIMANCHE	9					
	LUNDI	10			SEM 46	
Férié	MARDI	11			Armistice - Recyparcs fermés	
	MERCREDI	12				
	JEUDI	13				
	VENDREDI	14				
	SAMEDI	15				
	DIMANCHE	16				
	LUNDI	17				SEM 47
	MARDI	18				
	MERCREDI	19				
	JEUDI	20				
VENDREDI	21					
SAMEDI	22					
DIMANCHE	23					
LUNDI	24				SEM 48	
MARDI	25					
MERCREDI	26					
JEUDI	27					
VENDREDI	28					
SAMEDI	29					
DIMANCHE	30					



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement




















Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

Zone 1

Zone 2

Zone 3

DÉCEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	
LUNDI	1				SEM 49
MARDI	2				
MERCREDI	3				
JEUDI	4				
VENDREDI	5			 	
SAMEDI	6				
DIMANCHE	7				
LUNDI	8				SEM 50
MARDI	9				
MERCREDI	10				
JEUDI	11				
VENDREDI	12				
SAMEDI	13				
DIMANCHE	14				
LUNDI	15				SEM 51
MARDI	16				
MERCREDI	17				
JEUDI	18				
VENDREDI	19				Recyparcs fermés
SAMEDI	20				
DIMANCHE	21				
LUNDI	22				SEM 52
MARDI	23				Recyparcs fermés
MERCREDI	24				Recyparcs fermés
JEUDI	25				Noël - Recyparcs fermés
VENDREDI	26				Recyparcs fermés
SAMEDI	27				
DIMANCHE	28				
LUNDI	29				SEM 53
MARDI	30				
MERCREDI	31				Recyparcs fermés

Congés scolaires



Duobac



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



Encombrants, sur
inscription uniquement



**Téléchargez
l'application
Recycle!**



N'oubliez plus de sortir
vos déchets grâce
aux notifications !



À votre service ...

IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **+ 32 63 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- Tapez **1** pour un problème de collecte.
- Tapez **2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- Tapez **3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez **4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.



www.idelux.be > Déchets

Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur www.idelux.be et nos **réseaux sociaux** :



Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage :
www.trionsmieux.be et www.fostplus.be.



www.trionsmieux.be

Bon à savoir : **que signifie le logo Point Vert ?**

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Éditeur responsable : F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon
Imprimé par une imprimerie certifiée «imprim'vert»